

Mémoire IPEAT 2023-2024 – Cadre général

L'un des objectifs fondamentaux du Master de l'IPEAT est d'accompagner les étudiant·es dans l'élaboration d'un **mémoire de recherche (parcours ESCAm) OU d'un mémoire professionnel (parcours IPAL)** de qualité en fonction du parcours dans lequel ils/elles sont inscrit·es.

Les grandes étapes du travail de mémoire

La réalisation du mémoire durant les deux années de Master peut se décliner en différentes étapes :

- la définition d'un *sujet* avec l'aide d'un·e encadrant·e,
Attention : tous les sujets IPAL seront en lien avec une problématique de développement, quel que soit le domaine (environnement, santé, sécurité, etc.)
- la construction de *l'état de la question* via la réalisation de *recherches bibliographiques* sur le sujet (ESCAm / IPAL),
- la *problématisation* du sujet :
 - en lien avec l'élaboration d'un *cadre théorique* et la formulation d'*hypotheses de recherche* (ESCAm),
 - ou à partir de l'identification d'*un problème concret* et l'analyse critique de la manière dont la structure de stage y répond (IPAL),
- la rédaction d'un travail long impliquant :
 - la construction d'une réponse précise, structurée et systématiquement argumentée à la problématique posée (ESCAm),
 - ou la description puis l'analyse de la manière dont les acteur·rices du développement s'emparent de cette problématique et y répondent, notamment en lien avec la structure de stage (IPAL),
- la présentation orale du travail (soutenance devant un jury).

L'organisation et l'évaluation du travail de mémoire

Le mémoire de recherche sera réalisé en **deux ans** selon le calendrier détaillé ci-dessous.

Première année

Objectif : Définition du sujet, état de la recherche / contextualisation et amorce de problématisation.

Évaluation

- Deux oraux portant sur l'évolution de la définition du sujet durant le premier semestre de la première année (**EA00704T Méthodologie de la recherche**)
- Un état d'avancement de définition du sujet à la fin du premier semestre de la première année (5 pages environ). Le travail est évalué par l'encadrant·e et la note est intégrée à l'UE **EA00704T Méthodologie de la recherche** (4 ECTS).
- Un point d'étape du mémoire est évalué en fin de première année par l'encadrant·e (écrit de 30 pages environ)¹. La note constitue l'évaluation de l'UE **EA00801T Rapport : état de l'art et construction d'une problématique** (12 ECTS).

Deuxième année

Objectif

ESCAm : analyse du corpus et / ou du terrain et rédaction du mémoire (80-100 pages environ en fonction du sujet et des directives de l'encadrant·e).

IPAL : stage et rédaction du mémoire (60 pages environ en fonction du sujet et des directives de l'encadrant·e)

Évaluation

Soutenance à la fin de la deuxième année, en septembre, devant un jury de trois enseignant·es. La soutenance ne pourra avoir lieu que si l'encadrant·e juge le travail satisfaisant. La note attribuée lors de la soutenance constitue la note de l'UE **EA0R111T Mémoire de recherche** pour le parcours **ESCAM** et **EA0P111T Mémoire professionnel et stage** pour le parcours **IPAL** (19 ECTS). Le mémoire sera rédigé en **français**, selon les **normes de mise en forme et bibliographiques** communiquées dans le cadre du cours **EA00704T Méthodologie de la recherche** (des normes complémentaires / alternatives pourront éventuellement être communiquées par l'encadrant·e).

¹ Les dates de rendu écrit et de correction sont régies par le calendrier général des examens session 1 et 2. Ce travail ne fait pas l'objet d'une soutenance orale, qui aura lieu en fin de deuxième année.